



GARDERIE ET SERVICE DE GARDE FRANCOPHONE (12 mois à 12 ans)
École Publique Gabrielle-Roy - 8728-93^e Avenue, Edmonton, AB T6C 1T8
Courriel : direction@cepp.info

Réunion ordinaire du Conseil d'administration

Le 29 avril 2021 à 19h30

Zoom

Participer à la réunion Zoom

<https://us02web.zoom.us/j/84472193744>

ID de réunion : 844 7219 3744

#112, 8627 rue Marie-Anne-Gaboury | Edmonton (Alberta)

Procès-verbal

Présents :	Ijab Khanafer, Abdourahmane Diallo, Amy Shafey, Philippine Smith, Ndeye Fatou Ngom, Mélanie Grell, Julie Lussier, Guylaine Fournier, Dominique Rhul, Christian Daniel
Absent :	Vaninah Verahsawmy
Employée	Mireille Péloquin, directrice désignée

1. Bienvenue

Ijab Khanafer, présidente, souhaite la bienvenue à tous. La réunion débute à 19h36.

2. Adoption de l'ordre du jour

1. Bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 22 mars 2021
4. Rapport de la trésorière
 - a. Rapport financier au 30 mars 2021
 - b. Baux – CSCN
5. Projections des inscriptions jusqu'au 1^{er} septembre 2021
6. Politique d'admissibilité – temps partiel
7. Reconnaissance
8. Plan d'affaires
9. Rapport des coordonnateurs
10. Rapport de la direction
 - a. Inscriptions – rapport sur les projections jusqu'au 1^{er} septembre 2021
 - b. Investissement fédéral en petite enfance
11. Varia
12. Date de la prochaine rencontre
13. Fin de la rencontre

Proposition de l'adoption de l'ordre du jour.

Adoptée



GARDERIE ET SERVICE DE GARDE FRANCOPHONE (12 mois à 12 ans)
École Publique Gabrielle-Roy - 8728-93^e Avenue, Edmonton, AB T6C 1T8
Courriel : direction@cepp.info

3. Adoption du procès-verbal du 22 mars 2021

La rencontre avec les conseillers scolaires n'a pas encore eu lieu. Ijab et Abdou feront le suivi dès que possible.

Proposition de l'adoption du procès-verbal de la réunion du 22 mars 2021.

Adoptée

4. Rapport de la trésorière

a. Rapport financier au 30 mars 2021

Le rapport financier du 1^{er} juillet au 30 mars 2021 est présenté par la trésorière.

Proposition de l'adoption du rapport financier du 30 mars 2020.

Adoptée

b. Approbation des baux de location avec le CSCN

Le CSCN présente des baux pour la location d'espace dans ses écoles. Les baux sont tous pour une période d'un an se terminant le 31 août 2021. Le CEPP en recevra un pour les mois de septembre et octobre vu que nous n'avons pas utilisé la cafétéria à Gabrielle-Roy.

Proposition de la signature des baux de location avec le CSCN pour l'année 2020-2021.

Adoptée

5. Projections des inscriptions jusqu'au 1^{er} septembre 2021

Les pertes d'inscriptions depuis le début avril ont été plus sévères qu'estimées. Premièrement, un nombre important de familles ont choisi d'inscrire leurs enfants à temps partiel plutôt qu'à temps plein. Lorsqu'on ajoute les pertes d'inscriptions aux pertes de revenu de temps plein à temps partiel, cela a un impact important sur les finances du CEPP.

Mireille présente un tableau qui démontre les projections d'inscriptions jusqu'au 1^{er} septembre. L'équipe administrative fera l'analyse et présentera des recommandations pour assurer la viabilité financière du CEPP pendant les prochains mois. Il se peut qu'une rencontre spéciale du CA soit convoquée.

6. Politique admissibilité – enfants à temps partiel

Avec la fin de la subvention CAGJE, de nombreux parents n'ont pas retiré leurs enfants du service de garde, mais ont demandé de changer de temps plein à temps partiel. Nous avons accepté ces changements pour ne pas perdre l'inscription et parce que nous avons de l'espace. Afin de maximiser les inscriptions, nous offrons seulement deux choix aux parents,



GARDERIE ET SERVICE DE GARDE FRANCOPHONE (12 mois à 12 ans)
École Publique Gabrielle-Roy - 8728-93^e Avenue, Edmonton, AB T6C 1T8
Courriel : direction@cepp.info

soit deux jours (mardi et jeudi) ou trois jours (lundi, mercredi et vendredi), ce qui constitue une place à temps plein. La gestion des temps partiels peut engendrer des pertes de revenu pour le CEPP. Lorsqu'une place à trois jours n'est pas comblée par une inscription de deux jours, cela empêche une inscription à temps plein.

Les lignes directrices suivantes sont à l'étude :

1. Accepter des inscriptions à temps partiel au préscolaire seulement pendant deux ou trois jours - deux jours étant les mardis et jeudis; trois jours étant les lundis, mercredis et vendredis.
2. Accepter des inscriptions préscolaires à temps partiel seulement lorsqu'il y a de l'espace de libre.
3. Toute inscription à temps plein aura priorité sur une inscription à temps partiel.
4. Lorsque le service préscolaire est rempli, l'inscription la plus récente sera contactée et on demandera à ces parents de :
 - a. céder sa place à temps plein, ou;
 - b. réduire ou augmenter le nombre de jours à temps partiel pour jumeler avec une autre inscription à temps partiel (p. ex. réduire de trois jours à deux jours pour partager la place avec une autre inscriptions à temps partiel).
5. Si l'inscription à temps partiel refuse de céder sa place, mais modifie son inscription à temps plein, nous passerons à la prochaine inscription récente à temps partiel.
6. Lors d'une inscription à temps partiel, les parents seront informés qu'ils pourraient devoir modifier l'inscription avec 30 jours d'avis. La modification pourrait : a) être augmentée à du temps plein; b) être augmentée de 2 à 3 jours semaine; c) réduite de 3 à 2 jours semaine.

Mireille fera des recherches auprès d'autres garderies pour connaître leurs procédures sur l'inscription des enfants à temps partiel. Cette information sera partagée avec le CA afin de finaliser les modifications à la politique d'admissibilité pour la gestion des inscriptions à temps partiel.

7. Reconnaissance

Une employée du CEPP préscolaire à Gabrielle-Roy qui a sept ans de service prendra sa retraite à la fin mai. Il est important de souligner ses années de service. La politique de reconnaissance n'est pas encore prête pour adoption par le Conseil d'administration, or il est recommandé de souligner le départ avec un cadeau d'une certaine valeur. Le cadeau devait être présenté par la présidente lors de la dernière rencontre d'équipe.

Proposition d'offrir un cadeau d'une valeur de 350\$ pour souligner les sept ans de service de l'employée au CEPP.

Adoptée



GARDERIE ET SERVICE DE GARDE FRANCOPHONE (12 mois à 12 ans)
École Publique Gabrielle-Roy - 8728-93^e Avenue, Edmonton, AB T6C 1T8
Courriel : direction@cepp.info

8. Plan affaires

David Caron a été retenu par le Conseil de développement économique de l'Alberta (CDÉA) pour développer un plan d'affaires avec et pour le conseil d'administration du CEPP. Il a commencé ce travail à la mi-avril. David mènera un exercice d'analyse SWOT (forces, faiblesses, opportunités et menaces) avec les membres du CEPP. Les membres indiquent une préférence de tenir cette session un soir de semaine, mais pas en même temps qu'une réunion régulière du conseil d'administration.

9. Rapport des coordonnateurs

Le rapport des coordonnateurs se trouve dans le Drive.

10. Rapport de la direction

La FPFA a demandé de rencontrer la ministre Shultz pour discuter des plans d'avenir suite à l'annonce fédérale d'investissement important en petite enfance. Il y a des inquiétudes sur l'application des clauses linguistiques et la gestion des fonds fédéraux par la province.

11. Varia

Il n'y a aucun point à varia.

12. Date de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu soit le 25, 26 ou 27 mai. Un sondage sera envoyé pour arrêter une date.

13. Fin de la rencontre

La réunion prend fin à 20h55 par épuisement des points à l'ordre du jour.